

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS) Réforme 2021

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CE.F
Nicolas JAMES FARGES
05.53.22.12.52
nicolas.james-farges@johnbost.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation est accessible avec ou sans le baccalauréat. Les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves de sélection organisées par le Ce.F. Pas de diplôme requis: La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'une étude de dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et les motivations du candidat à suivre la formation.

Prérequis pédagogiques :

Sélection sur la base d'une étude du dossier du candidat et d'un entretien.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Il s'agit d'une formation professionnelle préparant au Diplôme d'état d'Aide Soignant. A l'issue de la formation en tant qu'aide-soignant(e) vous serez capable d'accompagner les personnes dans les activités de la vie quotidienne, d'adapter vos soins et d'établir une communication personnalisée. Vous contribuez à leur bien-être et à leur faire recouvrer, dans la mesure du possible, leur autonomie. Vous travaillerez le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, et réaliserez les transmissions en lien avec les prises en soins. En tant qu'aide-soignant, vous participez, dans la mesure de vos compétences et dans le cadre de votre formation aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objectifs de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Contenu et modalités d'organisation

Selon l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme D'État d'Aide-Soignant, les candidats à la formation peuvent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée dans le cycle de formation théorique et pratique, et doivent satisfaire aux conditions d'admissions. Une autorisation parentale est alors à fournir au dossier d'inscription. La formation est régie par l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme D'État d'aide-soignant La formation complète dure 44 semaines (de début septembre à fin juillet) ; soit 1 540 heures de formation. Elle comporte : 770 heures de formation théorique (22 semaines) 770 heures de formation en milieu professionnel (22 semaines de stage) Elle est dispensée, de manière continue ou discontinue, sur une période maximale de deux ans. Pour les élèves bénéficiant d'un contrat d'apprentissage, la période ne pourra excéder 18 mois.

Commentaires sur la durée hebdomadaire Des dispense de formation sont possibles en fonction des diplômes acquis antérieurement. La situation particulière de chaque candidat, au regard des possibilités de dispenses, sera étudiée avec la direction de l'institut de formation des aides-soignants du Ce.F afin de proposer un programme individualisé de formation.
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

S'il est bachelier, un aide-soignant peut poursuivre sa formation et préparer le DE d'infirmier accessible sur dossier via la plateforme Parcoursup. S'il n'est pas titulaire du bac mais qu'il a 3 années d'exercice professionnel, il peut passer des épreuves de sélection spécifiques pour intégrer la formation conduisant à ce Diplôme d'État. Il peut aussi accéder aux métiers d'Auxiliaire de puériculture, d'Accompagnant Educatif et Social et d'ambulancier en étant dispensé de certains enseignements.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00249861	du 06/09/2021 au 29/07/2022	Bergerac (24)	CE.F		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00264916	du 05/09/2022 au 31/07/2023	Bergerac (24)	CE.F		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00377032	du 31/07/2023 au 05/12/2023	Bergerac (24)	CE.F		MON COMPTE FORMATION	FPC
00376803	du 31/07/2023 au 05/12/2023	Bergerac (24)	CE.F		Non éligible	Contrat pro

00352205du 28/08/2023 au
22/07/2024

Bergerac (24)

CE.F

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00352204du 28/08/2023 au
22/07/2024

Bergerac (24)

CE.F

Non
éligibleContrat
pro**00580285**du 28/08/2025 au
23/07/2026

Bergerac (24)

CE.F

Non
éligibleContrat
pro**00580286**du 28/08/2025 au
23/07/2026

Bergerac (24)

CE.F

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC